



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 030-200034692-20240624-DEL79\_2024-BF



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°79/2024**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 24 juin 2024**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

**Absents/Excusés :** Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

## **OBJET : Budget supplémentaire 2024 du Budget Annexe ZA BERNON**

Le présent Budget Supplémentaire du Budget ZA Annexe BERNON comprend :

### **A. La reprise des résultats de l'exercice précédent :**

Conformément à l'affectation des résultats délibérée précédemment, il est proposé d'inscrire au BS :

- En dépenses d'investissement, la somme de 1 021 487,20 € correspondant au solde d'exécution de la section d'investissement reporté (chapitre 001)
- En recettes de fonctionnement, la somme de 391 669,45 € correspondant au résultat reporté de la section de fonctionnement (chapitre 002) ;

### **B. Modifications par rapport aux prévisions du BP 2024 voté en décembre 2023**

#### **1- La section de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont proposées pour un total de 1 190 250,42 €. Elles évoluent particulièrement sur les chapitres suivants :

- Chapitre 011 « Charges à caractère général » : +36 198,67 €. Cette somme est inscrite pour assurer l'équilibre budgétaire de cette section ;
- Chapitre 042« Opération d'ordre de transfert entre sections » : 1 046 886,01 €  
Ces dépenses sont inscrites afin d'ajuster les crédits relatifs à la valorisation des stocks de terrain.
- Chapitre 043« Opérations d'ordre à l'intérieur de la section » : 107 165,74 € correspondent aux charges transférées (écriture identique en recettes de fonctionnement).

Les recettes de fonctionnement sont proposées pour un montant total de 1 190 250,42 €. Elles évoluent particulièrement sur les chapitres suivants :

- Chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté » : +391 669,45 €
- Les Opérations d'ordre (chapitre 042 et chapitre 043) correspondant aux écritures de valorisation des stocks et aux transferts de charges pour un montant total de 798 580,97 €.

## **2- La section d'investissement :**

Les dépenses d'investissement sont proposées à hauteur de 1 712 902,43 €, dont 1 021 487,20 € correspondent au déficit d'investissement reporté et 691 415,23 aux écritures de valorisation des stocks.

Les recettes d'investissement sont proposées à hauteur de 1 712 902,43 € dont 1 046 886,01 € correspondant à l'ajustement des stocks et 666 016,42 € en l'inscription d'un emprunt nécessaire pour assurer l'équilibre de cette section.

L'ensemble des propositions présentées ci-dessus est retracé dans la maquette annexée.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-29 et L2312-2

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 17 juin 2024,

### **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)**

- **ADOpte** le budget supplémentaire 2024 du Budget ZA Annexe BERNON, équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 1 190 250,42 € et en section d'investissement à hauteur de 1 712 902,43 €.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

**Le Président**

**Jean Christian REY**

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **05 JUL. 2024**



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 09/07/2024



ID : 030-200034692-20240624-DEL79\_2024-BF

ASTIS 1100 11 0